



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 118986

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place des lettres classiques au sein de l'enseignement français. En effet, depuis 2000, l'enseignement du latin a perdu quelque 45 000 élèves dans les différentes classes du secondaire. Cet enseignement traditionnel est plébiscité par l'ensemble des personnels enseignants et les spécialistes linguistiques pour ses qualités pédagogiques dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. Aussi, elle souhaiterait connaître les mesures qui pourraient être envisagées notamment par rapport à la définition du « socle commun de connaissance » qui vise à améliorer l'efficacité de l'éducation de notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118986

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1695